



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 45779

Texte de la question

M. Patrick Herr souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la crise grave qui affecte le trafic céréaliier du port de Rouen. Durant les dix dernières campagnes, ce trafic se maintenait à 8, voire 8,5 millions de tonnes. Tombe à 5,87 millions de tonnes en 1994-1995, il est estimé aujourd'hui que la campagne 1995-1996 ne sera que de 4,5 millions de tonnes. Il s'agit là d'un véritable choc que beaucoup d'entreprises ont du mal à supporter et qui menace directement ou indirectement 1 500 à 2 000 emplois. Il est difficile de cerner les raisons de cette diminution de trafic. Toutefois, les taux de jachère instaurés par la Communauté européenne en 1992 ont certainement fortement pesé sur l'activité céréalière. Il aimerait connaître les intentions du Gouvernement au sujet du dossier céréaliier et s'il entend accorder au port de Rouen le secours indispensable pour l'aider à surmonter la crise qu'il connaît actuellement.

Texte de la réponse

L'activité du port de Rouen dépend pour partie de la capacité de la France à exporter soit à destination de ses partenaires européens, soit vers les pays tiers, des quantités significatives de céréales. Au cours des dernières campagnes, l'obligation de gel, insuffisamment adaptée et ne correspondant pas aux orientations que le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation avait préconisées en conseil des ministres européen, n'a pas permis de maintenir une production et un niveau d'exportation suffisants. Le taux de jachère de 10 % en 1996 a permis d'engranger une récolte plus conforme aux besoins du marché. De même le taux de 5 % de gel adopté pour 1997 devrait maintenir cette orientation. Aussi peut-on envisager en matière d'exportation une inflexion positive au cours de la présente campagne.

Données clés

Auteur : [M. Herr Patrick](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45779

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1996, page 6235

Réponse publiée le : 7 avril 1997, page 1777